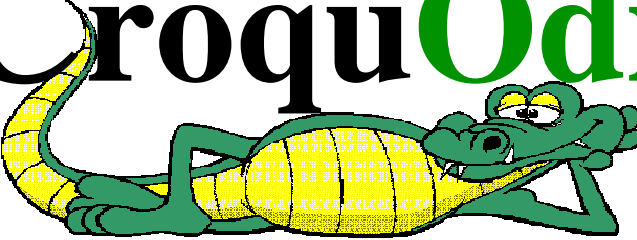


CroquOdile



29 août 2017

École Sainte-Odile

2825, du Curé-Couture, Québec, G1L 4P7 – (418) 686-4040, p. 4051

Courriel : ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca - Site web : <http://www.cscapitale-ecole-ste-odile.ca/>



Chers parents,

Il me fait plaisir de vous faire parvenir le tout premier « Info-Parents » de l'année scolaire 2017-2018. Ce bulletin d'information vous renseignera sur la vie de l'école, les événements, les rencontres et les dates importantes à retenir.

DOCUMENTS À REMPLIR DÈS RÉCEPTION POUR LE PRIMAIRE

Vous recevez aujourd'hui par le biais du sac d'école de votre enfant différents documents à compléter et à retourner à l'école dès réception : fiche-santé, autorisation de photographe et des sorties éducatives, fermeture d'école, Je veux être bénévole, ainsi que le coupon gardiennage pour les rencontres des parents-enseignants (1^{re} à la 6^e année) du mercredi 13 septembre 2017. Le calendrier scolaire est à conserver à la maison.

PAIEMENT MATÉRIEL DIDACTIQUE



Vous pouvez payer le matériel didactique de vos enfants, soit en argent (enveloppe au nom de votre enfant) ou via votre institution bancaire (ACCESD). Pour ce faire, vous devez utiliser le numéro de référence sur la facture de l'école. Une procédure vous a été acheminée en même temps que la lettre de la rentrée. Je vous informe également qu'il est possible de payer les sorties/activités éducatives de vos enfants quand vous recevez la demande de paiement.

ENVOI COURRIEL



Prenez note que les documents CroquOdile (info-parents), rappels importants, etc. vous parviendront par courriel durant l'année, sauf avis contraire de votre part. Pour ceux qui n'ont pas de courriel, les documents vous seront envoyés par le sac d'école.

PORTAIL DES PARENTS MOZAIK

Pour ceux dont l'inscription n'est pas encore faite, il serait important que vous procédiez à la création de votre compte. Les deux parents peuvent se créer un compte à condition d'avoir donné leur courriel au secrétariat. Pour y accéder : <https://portailparents.ca/> - Se connecter et procéder à votre inscription. Le portail vous donne accès à la facturation mise à jour une fois par mois environ et aux bulletins de vos enfants.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR TOUS LES PARENTS (préscolaire et primaire)

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale des parents qui aura eu lieu le 13 septembre prochain au gymnase, à 18 h afin d'élire les membres du conseil d'établissement. Si vous êtes intéressé à **poser votre candidature pour siéger au conseil d'établissement, communiquez avec la direction** de l'école au plus tard le 8 septembre pour manifester votre intérêt et/ou obtenir les détails, en composant le poste 3511.

Voici l'ordre du jour de l'assemblée :

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2016;
3. Présentation du rapport annuel de 2016-2017;
4. Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement;
 - 4.1 Nomination d'un président d'élection
 - 4.2 Nomination de deux scrutateurs
 - 4.3 Postes à pourvoir au conseil d'établissement et élections
5. Parents bénévoles;
6. Levée de l'assemblée et rencontres dans les classes.



RENCONTRE PARENTS ENSEIGNANTS DE LA 1^{RE} À LA 6^E ANNÉE

Cette rencontre aura lieu tout de suite après l'assemblée générale du 13 septembre, à 18 h 30, dans la classe de votre enfant et sera d'une durée d'une heure environ. Pour les parents ayant besoin du **service de garde afin d'assister à cette soirée**, veuillez remplir le **coupon dans les documents que vous recevez aujourd'hui**.

ABSENCE OU RETARD (APPEL ESSENTIEL)

Toute absence ou tout retard doivent être motivés par les parents en téléphonant ou en faisant parvenir un courriel au secrétariat de l'école (voir l'entête du CroquOdile). Il y va de la sécurité de vos enfants!

Si votre enfant est malade, vous devez nous préciser ce qu'il a afin de permettre à l'école de faire le nécessaire pour empêcher la propagation de certaines maladies.



Pour les retards non motivés ou trop fréquents, des billets seront remis à votre enfant à son arrivée. Le parent devra en prendre connaissance, le signer et le retourner à son enseignant.

La Loi sur l'instruction publique prévoit à l'article 17 que « **les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur(s) enfant(s) remplisse(nt) leur obligation de fréquentation scolaire** » et à l'article 18 que « **la direction d'école s'assure, selon les modalités établies par la commission scolaire, que les élèves fréquentent assidûment l'école.** »

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET JOUR FÉRIÉ À VENIR

- 4 septembre (école fermée)
- 18 septembre **
- 9 octobre (école fermée)
- 13 octobre **

** Le service de garde sera ouvert aux élèves inscrits les 18 septembre et 13 octobre. Lors des journées pédagogiques, le service de garde ferme à 17 h 30. **

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE ET AUX ALENTOURS

Votre collaboration est demandée pour respecter les règles de base qui permettent une qualité d'enseignement dans chacune des classes et pour la sécurité de tous. Si vous devez vous présenter à l'école pendant les heures de classe, veuillez utiliser l'entrée principale de l'établissement et vous présenter au secrétariat.

De plus:

- **les parents ne sont pas admis dans la cour entre 8 h 05 et 15 h 15;**
- se présenter **obligatoirement** au secrétariat dès votre arrivée à l'école.
Les déplacements de parents dans l'école sont interdits;
- circuler calmement et stationner dans le bon sens de la rue en voiture;
- respecter la limite de vitesse de 30 km/h aux abords de l'école;
- être attentif aux enfants sur les rues des Chênes et des Peupliers (près de la sortie des élèves).



MESSAGE DE L'INFIRMIÈRE

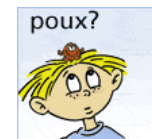
Luttons ensemble contre la pédiculose (poux). Votre participation est au cœur de cette lutte pour enrayer le problème :

Comment?

- garder les cheveux longs attachés;
- rappeler à votre enfant d'éviter de coller sa tête contre celle des autres et de placer sa tuque, sa casquette ou son foulard dans la manche de son manteau;
- examiner régulièrement la tête de votre enfant.

Quoi faire si vous trouvez des poux ou des lentes?

- aviser immédiatement la secrétaire de l'école;
- appliquer le 1^{er} traitement à la maison.



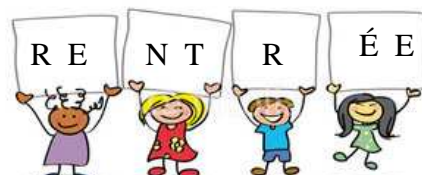
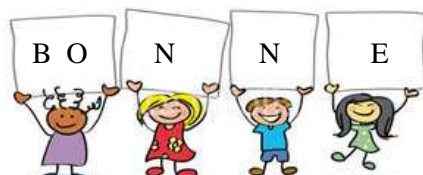
MESSAGE DU SERVICE DE GARDE...

ATELIER DE DEVOIRS « NOUVEAU »

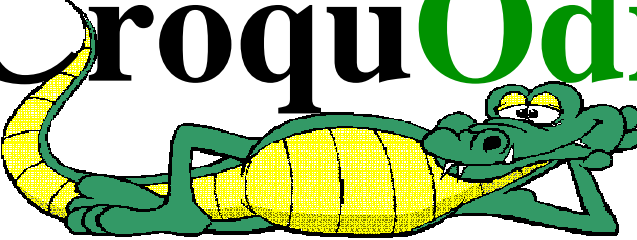
Du nouveau cette année, l'atelier de devoirs seront offert aux élèves de 3^e année à la 6^e année. Les places seront limitées. Inscription à venir en septembre.

Marie-Eve D'Ascola
Directrice

p.j. Assemblée générale du comité consultatif EHDAA



CroquOdile



29 août 2017

École Sainte-Odile

2825, du Curé-Couture, Québec, G1L 4P7 – (418) 686-4040, p. 4051

Courriel : ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca - Site web : <http://www.cscapitale-ecole-ste-odile.ca/>



Chers parents,

Il me fait plaisir de vous faire parvenir le tout premier « Info-Parents » de l'année scolaire 2017-2018. Ce bulletin d'information vous renseignera sur la vie de l'école, les événements, les rencontres et les dates importantes à retenir.

DOCUMENTS À REMPLIR DÈS RÉCEPTION POUR LE PRIMAIRE

Vous recevez aujourd'hui par le biais du sac d'école de votre enfant différents documents à compléter et à retourner à l'école dès réception : fiche-santé, autorisation de photographe et des sorties éducatives, fermeture d'école, Je veux être bénévole, ainsi que le coupon gardiennage pour les rencontres des parents-enseignants (1^{re} à la 6^e année) du mercredi 13 septembre 2017. Le calendrier scolaire est à conserver à la maison.

PAIEMENT MATÉRIEL DIDACTIQUE



Vous pouvez payer le matériel didactique de vos enfants, soit en argent (enveloppe au nom de votre enfant) ou via votre institution bancaire (ACCESD). Pour ce faire, vous devez utiliser le numéro de référence sur la facture de l'école. Une procédure vous a été acheminée en même temps que la lettre de la rentrée. Je vous informe également qu'il est possible de payer les sorties/activités éducatives de vos enfants quand vous recevez la demande de paiement.

ENVOI COURRIEL



Prenez note que les documents CroquOdile (info-parents), rappels importants, etc. vous parviendront par courriel durant l'année, sauf avis contraire de votre part. Pour ceux qui n'ont pas de courriel, les documents vous seront envoyés par le sac d'école.

PORTAIL DES PARENTS MOZAIK

Pour ceux dont l'inscription n'est pas encore faite, il serait important que vous procédiez à la création de votre compte. Les deux parents peuvent se créer un compte à condition d'avoir donné leur courriel au secrétariat. Pour y accéder : <https://portailparents.ca/> - Se connecter et procéder à votre inscription. Le portail vous donne accès à la facturation mise à jour une fois par mois environ et aux bulletins de vos enfants.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR TOUS LES PARENTS (préscolaire et primaire)

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale des parents qui aura eu lieu le 13 septembre prochain au gymnase, à 18 h afin d'élire les membres du conseil d'établissement. Si vous êtes intéressé à **poser votre candidature pour siéger au conseil d'établissement, communiquez avec la direction** de l'école au plus tard le 8 septembre pour manifester votre intérêt et/ou obtenir les détails, en composant le poste 3511.

Voici l'ordre du jour de l'assemblée :

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2016;
3. Présentation du rapport annuel de 2016-2017;
4. Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement;
 - 4.1 Nomination d'un président d'élection
 - 4.2 Nomination de deux scrutateurs
 - 4.3 Postes à pourvoir au conseil d'établissement et élections
5. Parents bénévoles;
6. Levée de l'assemblée et rencontres dans les classes.



RENCONTRE PARENTS ENSEIGNANTS DE LA 1^{RE} À LA 6^E ANNÉE

Cette rencontre aura lieu tout de suite après l'assemblée générale du 13 septembre, à 18 h 30, dans la classe de votre enfant et sera d'une durée d'une heure environ. Pour les parents ayant besoin du **service de garde afin d'assister à cette soirée**, veuillez remplir le **coupon dans les documents que vous recevez aujourd'hui**.

ABSENCE OU RETARD (APPEL ESSENTIEL)

Toute absence ou tout retard doivent être motivés par les parents en téléphonant ou en faisant parvenir un courriel au secrétariat de l'école (voir l'entête du CroquOdile). Il y va de la sécurité de vos enfants!

Si votre enfant est malade, vous devez nous préciser ce qu'il a afin de permettre à l'école de faire le nécessaire pour empêcher la propagation de certaines maladies.



Pour les retards non motivés ou trop fréquents, des billets seront remis à votre enfant à son arrivée. Le parent devra en prendre connaissance, le signer et le retourner à son enseignant.

La Loi sur l'instruction publique prévoit à l'article 17 que « **les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur(s) enfant(s) remplisse(nt) leur obligation de fréquentation scolaire** » et à l'article 18 que « **la direction d'école s'assure, selon les modalités établies par la commission scolaire, que les élèves fréquentent assidûment l'école.** »

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET JOUR FÉRIÉ À VENIR

- 4 septembre (école fermée)
- 18 septembre **
- 9 octobre (école fermée)
- 13 octobre **

** Le service de garde sera ouvert aux élèves inscrits les 18 septembre et 13 octobre. Lors des journées pédagogiques, le service de garde ferme à 17 h 30. **

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE ET AUX ALENTOURS

Votre collaboration est demandée pour respecter les règles de base qui permettent une qualité d'enseignement dans chacune des classes et pour la sécurité de tous. Si vous devez vous présenter à l'école pendant les heures de classe, veuillez utiliser l'entrée principale de l'établissement et vous présenter au secrétariat.

De plus:

- **les parents ne sont pas admis dans la cour entre 8 h 05 et 15 h 15;**
- se présenter **obligatoirement** au secrétariat dès votre arrivée à l'école.
Les déplacements de parents dans l'école sont interdits;
- circuler calmement et stationner dans le bon sens de la rue en voiture;
- respecter la limite de vitesse de 30 km/h aux abords de l'école;
- être attentif aux enfants sur les rues des Chênes et des Peupliers (près de la sortie des élèves).



MESSAGE DE L'INFIRMIÈRE

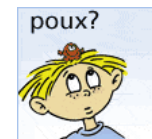
Luttons ensemble contre la pédiculose (poux). Votre participation est au cœur de cette lutte pour enrayer le problème :

Comment?

- garder les cheveux longs attachés;
- rappeler à votre enfant d'éviter de coller sa tête contre celle des autres et de placer sa tuque, sa casquette ou son foulard dans la manche de son manteau;
- examiner régulièrement la tête de votre enfant.

Quoi faire si vous trouvez des poux ou des lentes?

- aviser immédiatement la secrétaire de l'école;
- appliquer le 1^{er} traitement à la maison.



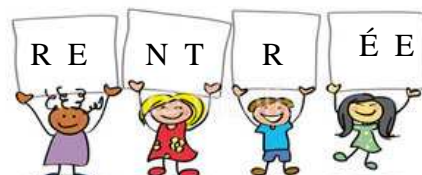
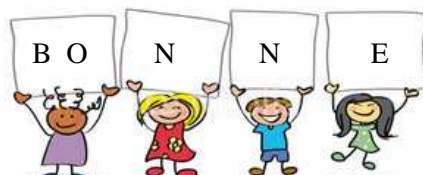
MESSAGE DU SERVICE DE GARDE...

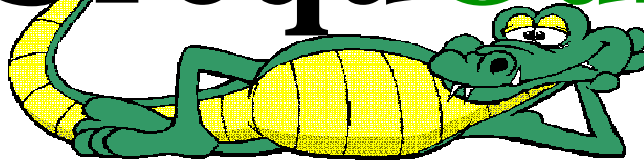
ATELIER DE DEVOIRS « NOUVEAU »

Du nouveau cette année, l'atelier de devoirs seront offert aux élèves de 3^e année à la 6^e année. Les places seront limitées. Inscription à venir en septembre.

Marie-Eve D'Ascola
Directrice

p.j. Assemblée générale du comité consultatif EHDA





29 août 2017

École Sainte-Odile

2825, du Curé-Couture, Québec, G1L 4P7 – (418) 686-4040, p. 4051

Courriel : ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca - Site web : <http://www.cscapitale-ecole-ste-odile.ca/>



Chers parents,

Il me fait plaisir de vous faire parvenir le tout premier « Info-Parents » de l'année scolaire 2017-2018. Ce bulletin d'information vous renseignera sur la vie de l'école, les événements, les rencontres et les dates importantes à retenir.

DOCUMENTS À REMPLIR DÈS RÉCEPTION POUR LE PRIMAIRE

Vous recevez aujourd'hui par le biais du sac d'école de votre enfant différents documents à compléter et à retourner à l'école dès réception : fiche-santé, autorisation de photographe et des sorties éducatives, fermeture d'école, Je veux être bénévole, ainsi que le coupon gardiennage pour les rencontres des parents-enseignants (1^{re} à la 6^e année) du mercredi 13 septembre 2017. Le calendrier scolaire est à conserver à la maison.

PAIEMENT MATÉRIEL DIDACTIQUE



Vous pouvez payer le matériel didactique de vos enfants, soit en argent (enveloppe au nom de votre enfant) ou via votre institution bancaire (ACCESD). Pour ce faire, vous devez utiliser le numéro de référence sur la facture de l'école. Une procédure vous a été acheminée en même temps que la lettre de la rentrée. Je vous informe également qu'il est possible de payer les sorties/activités éducatives de vos enfants quand vous recevez la demande de paiement.

ENVOI COURRIEL



Prenez note que les documents CroquOdile (info-parents), rappels importants, etc. vous parviendront par courriel durant l'année, sauf avis contraire de votre part. Pour ceux qui n'ont pas de courriel, les documents vous seront envoyés par le sac d'école.

PORTAIL DES PARENTS MOZAIK

Pour ceux dont l'inscription n'est pas encore faite, il serait important que vous procédiez à la création de votre compte. Les deux parents peuvent se créer un compte à condition d'avoir donné leur courriel au secrétariat. Pour y accéder : <https://portailparents.ca/> - Se connecter et procéder à votre inscription. Le portail vous donne accès à la facturation mise à jour une fois par mois environ et aux bulletins de vos enfants.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR TOUS LES PARENTS (préscolaire et primaire)

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale des parents qui aura eu lieu le 13 septembre prochain au gymnase, à 18 h afin d'élire les membres du conseil d'établissement. Si vous êtes intéressé à **poser votre candidature pour siéger au conseil d'établissement, communiquez avec la direction** de l'école au plus tard le 8 septembre pour manifester votre intérêt et/ou obtenir les détails, en composant le poste 3511.

Voici l'ordre du jour de l'assemblée :

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2016;
3. Présentation du rapport annuel de 2016-2017;
4. Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement;
 - 4.1 Nomination d'un président d'élection
 - 4.2 Nomination de deux scrutateurs
 - 4.3 Postes à pourvoir au conseil d'établissement et élections
5. Parents bénévoles;
6. Levée de l'assemblée et rencontres dans les classes.



RENCONTRE PARENTS ENSEIGNANTS DE LA 1^{RE} À LA 6^E ANNÉE

Cette rencontre aura lieu tout de suite après l'assemblée générale du 13 septembre, à 18 h 30, dans la classe de votre enfant et sera d'une durée d'une heure environ. Pour les parents ayant besoin du **service de garde afin d'assister à cette soirée**, veuillez remplir le **coupon dans les documents que vous recevez aujourd'hui**.

ABSENCE OU RETARD (APPEL ESSENTIEL)

Toute absence ou tout retard doivent être motivés par les parents en téléphonant ou en faisant parvenir un courriel au secrétariat de l'école (voir l'entête du CroquOdile). Il y va de la sécurité de vos enfants!

Si votre enfant est malade, vous devez nous préciser ce qu'il a afin de permettre à l'école de faire le nécessaire pour empêcher la propagation de certaines maladies.



Pour les retards non motivés ou trop fréquents, des billets seront remis à votre enfant à son arrivée. Le parent devra en prendre connaissance, le signer et le retourner à son enseignant.

La Loi sur l'instruction publique prévoit à l'article 17 que « **les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur(s) enfant(s) remplisse(nt) leur obligation de fréquentation scolaire** » et à l'article 18 que « **la direction d'école s'assure, selon les modalités établies par la commission scolaire, que les élèves fréquentent assidûment l'école.** »

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET JOUR FÉRIÉ À VENIR

- 4 septembre (école fermée)
- 18 septembre **
- 9 octobre (école fermée)
- 13 octobre **

** Le service de garde sera ouvert aux élèves inscrits les 18 septembre et 13 octobre. Lors des journées pédagogiques, le service de garde ferme à 17 h 30. **

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE ET AUX ALENTOURS

Votre collaboration est demandée pour respecter les règles de base qui permettent une qualité d'enseignement dans chacune des classes et pour la sécurité de tous. Si vous devez vous présenter à l'école pendant les heures de classe, veuillez utiliser l'entrée principale de l'établissement et vous présenter au secrétariat.

De plus:

- **les parents ne sont pas admis dans la cour entre 8 h 05 et 15 h 15;**
- se présenter **obligatoirement** au secrétariat dès votre arrivée à l'école.
Les déplacements de parents dans l'école sont interdits;
- circuler calmement et stationner dans le bon sens de la rue en voiture;
- respecter la limite de vitesse de 30 km/h aux abords de l'école;
- être attentif aux enfants sur les rues des Chênes et des Peupliers (près de la sortie des élèves).



MESSAGE DE L'INFIRMIÈRE

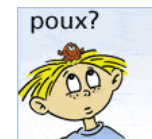
Luttons ensemble contre la pédiculose (poux). Votre participation est au cœur de cette lutte pour enrayer le problème :

Comment?

- garder les cheveux longs attachés;
- rappeler à votre enfant d'éviter de coller sa tête contre celle des autres et de placer sa tuque, sa casquette ou son foulard dans la manche de son manteau;
- examiner régulièrement la tête de votre enfant.

Quoi faire si vous trouvez des poux ou des lentes?

- aviser immédiatement la secrétaire de l'école;
- appliquer le 1^{er} traitement à la maison.



MESSAGE DU SERVICE DE GARDE...

ATELIER DE DEVOIRS « NOUVEAU »

Du nouveau cette année, l'atelier de devoirs seront offert aux élèves de 3^e année à la 6^e année. Les places seront limitées. Inscription à venir en septembre.

Marie-Eve D'Ascola
Directrice

p.j. Assemblée générale du comité consultatif EHDA

